

Assurance maternité : l'accouchement de Ruth Dreifuss

Autor(en): **Ley, Anne-Marie / Dreifuss, Ruth**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **82 (1994)**

Heft 3

PDF erstellt am: **25.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-286771>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Assurance maternité

L'accouchement de Ruth Dreifuss

Aux femmes qui s'impatientent, Ruth Dreifuss promet un projet en deux phases.

Assurance maternité: Ruth Dreifuss va de l'avant. Elle s'apprête à soumettre prochainement à ses collègues du Conseil fédéral un avant-projet de loi sur l'assurance maternité, destiné à concrétiser un engagement ratifié en votation populaire en novembre... 1945.

«Il est temps de combler la lacune principale du système social», a-t-elle répondu à la délégation du Comité pour la reconnaissance de la maternité qui lui a remis, le 28 janvier à Berne, une pétition munie de 27 000 signatures en vue de l'institution d'une protection de la maternité digne de ce nom.

Attentive à la conjoncture économique, qui n'est guère favorable au développement de la sécurité sociale, Ruth Dreifuss choisit d'avancer à pas comptés. Dans une première étape, elle introduira un congé-maternité payé de seize semaines pour les salariées, y compris les chômeuses, et pour les femmes qui exercent une activité indépendante. Dans une seconde étape, elle compte présenter un projet prévoyant le versement d'indemnités aux mères sans activité lucrative et l'institution d'un congé parental.

Ruth Dreifuss l'affirme clairement: «*Le financement de l'assurance maternité, fondé sur des cotisations paritaires de l'ordre de 0,2%, coûtera moins cher aux entreprises que l'introduction du 1^{er} août férié, voté par le peuple le 28 novembre dernier*»!

Qu'on se souvienne: la protection de la maternité en Suisse est ancrée dans la loi sur le travail née à la fin du XIX^e siècle qui ne prévoit qu'une interdiction de travailler de huit semaines pour les femmes ayant accouché. Le Code des obligations et les conventions collectives, qui soumettent les femmes à des réglementations très diverses, continuent d'assimiler la maternité à la maladie. Toutes les tentatives visant à réaliser cet engagement pris en 1945 se sont soldées par un échec, à l'exemple de l'initiative populaire «pour une protection efficace de la maternité» en 1984 et de la révision de l'assurance maladie en 1987.

Une gestation qui a assez duré

En mai de l'année dernière, les conseillères nationales Christiane Brunner et Ursula Hafner ont décidé de redonner un

élan décisif à la réalisation d'une véritable assurance maternité. Des femmes d'horizons très différents – associations féminines, syndicats, partis politiques (de la gauche jusqu'aux démocrates-chrétiens) – ont aussitôt répondu à leur appel.

Actifs dans tous les cantons romands, ceux de Zurich, des Grisons, du Tessin, bientôt ceux de Suisse centrale, les «comités en gestation» – d'une grossesse qui dure depuis 578 mois – sont déterminés à continuer de réunir des signatures à l'appui de leur manifeste qui revendique une véritable assurance maternité pour toutes les femmes, complétée par un congé parental ouvert également aux hommes. Ils préparent une grande manifestation nationale à Berne le 25 novembre pour marquer dans la bonne humeur le 49^e anniversaire de l'adoption de l'article constitutionnel sur l'assurance maternité.

Ruth Dreifuss a souligné, le 28 janvier, l'importance qu'elle attache au soutien de la population pour permettre au premier volet de son projet d'assurance maternité de recueillir l'adhésion des parlementaires fédéraux.

Celui du Conseil fédéral lui semble en revanche au moins acquis, puisqu'il a affirmé, lors du débat sur la revitalisation de l'économie, sa volonté de maintenir l'assurance maternité dans son programme de législation. Réunis en session extraordinaire le 5 février dernier à Berne, les Centres de liaison des associations féminines des cantons romands ont mis sur pied une action de soutien à Ruth Dreifuss pour sa proposition d'assurance maternité. Par ailleurs, selon un sondage réalisé pour le compte de la *SonntagsZeitung* et du *Matin*, 77% des Suisses sont favorables à l'introduction d'un congé-maternité payé au moins pour les femmes exerçant une activité lucrative.

Enfin, un groupe de travail du Parti radical genevois vient d'apporter sa contribu-



Ruth Dreifuss: «Il est temps de combler la lacune principale du système social.»

tion à la relance du dossier, en proposant que la future assurance maternité soit financée par une augmentation d'impôt, à l'exemple d'une hausse de 0,3% du taux de la TVA.

Anne-Marie Ley

OSEO

Nouveau look

(sk) – «A l'OSEO, il y a belle lurette que les femmes décident quoi, comment, quand, à qui, pourquoi communiquer – et ça marche.» Pour inaugurer son nouveau look, *Solidarité*, le journal de l'OSEO (Œuvre suisse d'entraide ouvrière) a consacré l'essentiel de son information aux femmes: «*Parce qu'à l'OSEO nous sommes une majorité de femmes, avec des responsabilités nombreuses. Même au secrétariat central, qui est dirigé par Angeline Fankhauser.*» C'est ainsi qu'on y trouve une interview de la secrétaire centrale, une information sur le chômage des femmes, et un reportage sur une association féminine,